



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le lundi 11 juillet 2022

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE CANICULE

La Drôme est placée en vigilance météorologique jaune canicule, de fortes chaleurs sont attendues sur le département jusqu'au mercredi 13 juillet au moins, l'évolution chronologique, l'intensité et la durée de cet épisode seront affinées au fur et à mesure dans les prochains bulletins Météo France.

Les températures maximales observées aujourd'hui sont comprises entre 33°C et 36°C dans la vallée du Rhône, 34°C à Montélimar et 29°C à 33°C en montagne.

Pendant toute cette période, l'ensemble des services de l'État et des acteurs sont pleinement mobilisés pour venir en aide aux personnes les plus fragiles.

La préfecture et l'Agence régionale de santé rappellent les conseils de prévention, en particulier à destination des personnes les plus fragiles et des travailleurs exposés à la chaleur.

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie, afin de recevoir l'aide de bénévoles.

Pendant la vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.

En prévision des fortes chaleurs, il est conseillé aux personnes fragiles, en lien avec leur entourage, de prévoir le matériel nécessaire pour lutter contre la chaleur (brumisateur, ventilateur par exemple) et faire une liste des lieux climatisés où se rafraîchir près de chez elles (grande surface, commerce, cinéma, musée, etc.).

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

En toute situation, ne pas hésiter à demander conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

Pendant l'épisode de canicule, adoptez les bons réflexes.

Conseils de comportement :

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin ;
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais ;
- Pendant la journée : fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit. Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour ;
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains ;
- Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau. Pour les personnes âgées : buvez 1.5L d'eau par jour et mangez normalement. Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h) ;
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers. Limitez vos activités physiques.

Notre département étant également concerné par une sécheresse précoce, il est actuellement placé **en risque sévère concernant les feux de forêts**. De ce fait, chacun doit adapter son comportement face au risque d'incendie.

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme